

COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE DE TIR A L'ARC

Maison des Sports – 16 rue des Prés – 71300 MONTCEAU LES MINES

Modalités de déroulement des Championnats Départementaux Individuels salle 2024-2025.

Les listes des tireurs qualifiés pour ces championnats seront envoyées après la date de la dernière compétition qualificative retenue, enregistrée à la FFTA. Elles seront mises sur le site du comité www.cd-arc71.fr.

Le **X71 Jeunes** se déroulera à MACON le **26 JANVIER 2025**. **Deux compétitions qualificatives** sont nécessaires pour pouvoir prétendre se sélectionner au X71. Les phases qualificatives seront en rythme AB-CD.

Les **U21 et U18** classique et poulies tireront sur **trispots verticaux de Ø40** en phases qualificatives et finales.

Les **U15 et U13** classique tireront sur **blason unique de Ø60** en phases qualificatives et **trispots verticaux de Ø60** en phases finales.

Les **poussins** tireront sur **blasons de Ø80**.

Les **arcs nus** tireront sur **blason unique de Ø60** en phases qualificatives et finales.

Les archers au-delà du « Cut » (9°; 10° etc) feront un match contre les derniers du «Cut» pour éventuellement se qualifier pour les phases finales (*mode compétitions internationales*). Pour les duels (sets ou points), le règlement français ou international en vigueur ce jour-là sera appliqué.

La date limite de qualification au championnat sera le 19 JANVIER 2025. Pour plus de renseignements, le mandat vous sera envoyé par le club organisateur.

La désignation sur la liste des sélectionnés couplée à votre inscription via le site du CD71 vous permettra de participer au X71. Sans inscription via le site du CD71 avant le 12/01/25 vous serez considéré comme non sélectionnable et votre participation deviendra impossible. **Pour tout désistement merci de remplir le formulaire d'inscription et d'entrer la mention « désinscription » prévue à cet effet.**

COMITE DEPARTEMENTAL
DE SAONE ET LOIRE DE TIR A L'ARC
Commission Sportive
Jean-François BARAULT
Mail : archers.etrigny@laposte.net
Laetitia BALTHAZARD
Mail : 71cd.arc@gmail.com



COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE DE TIR A L'ARC

Maison des Sports – 16 rue des Prés – 71300 MONTCEAU LES MINES

Le **X71 S1, S2 et S3** aura lieu à MONTCEAU LES MINES le **2 FEVRIER 2025**

Trois compétitions qualificatives sont nécessaires pour pouvoir prétendre se sélectionner au X71. La répartition des archers sélectionnés par catégories vous sera envoyée début janvier.

Pour l'ensemble de la compétition, **les archers classique et poulies** tireront sur **trispots verticaux de Ø40**. **Les archers arc nu** scratch tireront sur blason unique de **Ø40**.

La date limite de qualification au championnat sera le 26 JANVIER 2025.

Les archers au-delà du « Cut » (9°; 10° etc) feront un match contre les derniers du «Cut» pour éventuellement se qualifier pour les phases finales (*mode compétitions internationales*). Pour les duels (sets ou points), le règlement français ou international en vigueur ce jour-là sera appliqué.

Pour plus de renseignements, le mandat vous sera envoyé par le club organisateur.

La désignation sur la liste des sélectionnés, couplée à votre inscription via le site du CD71, vous permettra de participer au X71. Sans inscription via le site du CD71 avant le 19/01/25 vous serez considéré comme non sélectionnable et votre participation deviendra impossible.

Pour tout désistement merci de remplir le formulaire d'inscription et d'entrer la mention « désinscription » prévue à cet effet.

.....

**COMITE DEPARTEMENTAL
DE SAONE ET LOIRE DE TIR A L'ARC**
Commission Sportive
Jean-François BARAULT
Mail : archers.etrigny@laposte.net
Laetitia BALTHAZARD
Mail : 71cd.arc@gmail.com

